

Le Moulin aux nouvelles

Mardié

Le magazine
de la commune



Octobre Rose



La Guinguette "Chez Gus"



Journées du Patrimoine Naturel Ligérien

N°5 - Octobre-Novembre 2026





Ligne du don : 3637

Téléthon 2026

Samedi 5 décembre

Un Téléthon renversant !

Toute la journée

Animations
et
ateliers
par
les associations
de la commune



La soirée



Les
traditionnelles
tombola
et
soupe du maire



"Depuis 40 ans, nous renversons la maladie"

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Pour plus d'informations : 02.38.46.69.63

Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

📘 Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement
06.13.79.66.68

Horaires de la mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00
14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)
9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°05 (octobre/novembre 2026)

Dépôt légal :
octobre 2026

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69
mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :
Stéphanie ANTON
Alizée BARDONNET

Crédits photos :
Mairie de Mardié, CANVA, Freepik

Impression :
Prévost BBV
280 Rue Marcel Paul - 45770
SARAN



Édito du Maire



Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,

L'automne s'installe doucement à Mardié, et avec lui arrive un nouveau numéro de notre bulletin municipal, riche de ces petits et grands moments qui font vivre notre commune.

Ces dernières semaines ont une nouvelle fois été rythmées par de belles rencontres et de nombreuses initiatives. Du forum des associations aux Journées du patrimoine naturel, en passant par les animations proposées tout au long de l'été, chacun a pu trouver une occasion de partager, de découvrir ou simplement de profiter de notre cadre de vie.

Ces moments sont précieux. Ils témoignent de l'énergie de celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour faire de Mardié une commune vivante, accueillante et attentive à toutes les générations. Je tiens à les en remercier sincèrement.

Vous découvrirez également dans ces pages les projets qui accompagnent notre quotidien, les actions menées par la municipalité et les rendez-vous qui viendront ponctuer les prochaines semaines.

Être maire, c'est avant tout être à l'écoute des habitants, faire avancer les projets et veiller, collectivement, à préserver ce qui fait la richesse de notre village : son environnement, son identité et la qualité des liens qui nous unissent.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau numéro et un bel automne à toutes et à tous.

Bien chaleureusement,

Clémentine Cailleteau-Crucy
Maire de Mardié



Édito de l'Adjointe à la vie associative, à l'événementiel et à la culture

Cette entrée dans l'automne est le témoin du dynamisme et du rayonnement de notre commune avec pour cette période, trois temps forts de notre calendrier citoyen.

En effet, il y a quelques semaines, notre **Forum des associations** a de nouveau attesté la réelle vitalité de Mardié, puisque l'engagement de nos bénévoles a mis en lumière la diversité des activités et la force des liens qui nous unissent. Echanges, musique, convivialité et feu d'artifice ont ponctué cette journée du 5 septembre. Qu'elles soient culturelles ou sportives, nos associations sont le cœur de notre commune, elles représentent un espace de liberté, de partage et d'échanges indispensables à notre vie sociale et je suis fière et heureuse d'œuvrer avec nos 27 associations Mardésiennes.

Cette liberté de nous rassembler, de créer, de vivre ensemble constitue nos souvenirs, notre mémoire collective ; et ces temps festifs ne nous font pas oublier notre devoir de mémoire. C'est tout le sens de la **cérémonie du 11 novembre** lors de laquelle nous rendrons hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté et transmettrons aux jeunes générations les valeurs de paix et de fraternité.

Cette valeur de fraternité s'exprimera encore une fois par des actes concrets à Mardié, puisque la Municipalité, aux côtés des associations et des habitants s'engagera le 5 décembre dans le **Téléthon 2026**, aventure humaine et généreuse.

Entre l'effervescence de la vie associative, le temps du souvenir et la ferveur de nos engagements solidaires, Mardésiennes et Mardésiens démontrent à quel point le bien vivre ensemble est source de bonheur.

Prenez soin de vous.

Karine Stauber, Adjointe à la vie associative, à l'événementiel et à la culture



Chères Mardésiennes, chers Mardésien,

Lors du conseil municipal du mardi 15 septembre 2026, Jonathan Lefebvre a pris la parole une dernière fois en tant que conseiller municipal pour annoncer sa démission.

Le groupe des élus de l'opposition souhaite lui adresser sa sincère reconnaissance pour le travail accompli au cours de ces dernières années, et plus particulièrement pour avoir conduit nos deux campagnes municipales de 2020 et 2026 avec conviction, constance et détermination.

Ces engagements successifs ont contribué à faire progresser la représentation de notre groupe au sein du conseil municipal, avec une confiance renouvelée des habitants et, à l'issue du scrutin de 2026, à obtenir un siège supplémentaire.

Au-delà des échéances électorales, nous saluons surtout son engagement au service des Mardésiennes et des Mardésien durant toutes ces années, son attachement à notre commune et sa volonté de défendre, dans le respect du débat démocratique, l'intérêt général et la voix des habitants.

Son départ du conseil municipal marque une évolution pour notre groupe, mais ne remet pas en cause notre volonté de poursuivre le travail engagé, avec la même exigence, dans un esprit constructif et attentif aux attentes des habitants.

En accord avec l'équipe de la liste « Engagés et Rassemblés pour Mardié », Guilène Beauger a accepté de devenir la référente du groupe des élus de l'opposition. Elle poursuivra cette mission au contact des habitants et aux côtés des acteurs associatifs, culturels et économiques de notre commune.

Une étape s'achève, l'engagement collectif se poursuit.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : engagesetrassemblespourmardie@gmail.com, ou par courrier directement en mairie.

Le groupe des élus de l'opposition.



Catastrophe naturelle

Sécheresse et fissures

Signalez-vous en mairie

La mairie recense actuellement les signalements de fissures sur les habitations susceptibles d'être liées à la sécheresse et au retrait-gonflement des sols argileux.

Merci de nous transmettre par mail à mairie@ville-mardie.fr ou par courrier :



Vos nom, prénom et coordonnées



L'adresse du bâtiment concerné



La date d'apparition ou d'aggravation des fissures



Une courte description des dégâts constatés



Si possible, quelques photographies datées



Ce signalement ne remplace pas la déclaration à votre assurance !

Déclarez dès à présent les dégâts à votre assureur, sans attendre une éventuelle reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Les demandes liées à la sécheresse sont instruites sur la base d'une année civile complète.

Pour les désordres apparus en 2026, la commune déposera son dossier au début de l'année 2027.

Dernier délais de dépôt de votre dossier : jeudi 31 décembre 2026

Votre signalement est essentiel pour constituer un dossier complet.



Avant l'ouverture du Conseil municipal du 15 septembre, **M. Richard RAMOS, député Modem de la 6ème circonscription du Loiret**, nous a fait l'honneur de sa présence. Il s'est présenté aux membres du Conseil municipal et a retracé son parcours, son engagement politique et ses fonctions et missions en tant que député au service des Français.

Mot de
Monsieur
RAMOS

« Je demeure un élu de terrain. En tant que députés, nous devons être spécialistes sur un sujet précis pour être reconnus. Ma cause c'est le « bien manger » que je défends ardemment au travers du combat que j'ai mené par exemple contre les nitrites dans la charcuterie et plus récemment en luttant contre les produits ultra-transformés... ».

Mme le Maire a ensuite remercié M. Richard RAMOS pour sa présence et son intervention et la séance s'est poursuivie avec l'installation d'une nouvelle conseillère municipale : **Madame Frédérique VAUVILLIER de la liste « Agir ensemble pour Mardié »**, suite à la démission de M. Frédéric LELAIDIER reçue en mairie le 4 septembre 2026.

Le Conseil municipal du 15 septembre a ensuite fait l'objet de **2 informations diverses**, dont une réponse à la question du groupe d'opposition concernant les travaux d'assainissement collectif aux Breteaux, et de **11 délibérations, toutes adoptées à l'unanimité**. (cf détails dans le Procès-Verbal disponible sur le site Internet : <https://www.ville-mardie.fr/votre-commune/votre-mairie/les-conseils-municipaux-deliberations-pv>)

- **Plusieurs délibérations étaient en lien avec le fonctionnement du Conseil municipal** : mise à jour du tableau de composition des commissions afin d'y intégrer notre nouvelle conseillère municipale ; légère modification du règlement intérieur avec le renforcement de la dématérialisation (pour l'envoi des convocations aux élus par ex) ; droit à la formation des élus avec le vote d'une enveloppe budgétaire dédiée. En effet, depuis la loi du 27 décembre 2019, l'ensemble des communes est dans l'obligation d'organiser une formation au profit de leurs élus titulaires d'une délégation au cours de la première année de mandat.
- **D'autres concernaient le personnel de la Mairie** : adhésion à l'assurance statutaire, autorisation accordée à Mme le Maire de recruter des agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles ainsi que de recruter des agents non titulaires pour une durée maximale de 12 mois.
- **Il a aussi été question de l'organisation du recensement de la population 2027** avec la nomination des coordinateurs de la commune et la fixation du taux de rémunération pour les 5 ou 6 agents recenseurs vacataires. Madame Marie-Agnès MOUSSET, conseillère municipale a été désignée comme titulaire, et Mme Sophie CORNET, agent de la commune, comme suppléante, en charge de la coordination, de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.
- **Et enfin de l'attribution de subventions exceptionnelles qui seront versées à 2 associations** : l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Chécy (200 €) et Les Passeurs de Latingy (300 €) pour des gilets de sauvetage pour enfants.

Ce conseil municipal s'est terminé par une intervention de M. Jonathan LEFEBVRE, conseiller municipal du groupe de l'opposition, informant de sa décision de quitter ses fonctions. Il a rappelé son engagement au service des Mardésiens et a tenu à remercier l'ensemble des conseillers pour le travail accompli ensemble au cours de ces six dernières années. Son engagement a été salué par Mme le Maire et l'ensemble des élus en fin de conseil.





Forum des associations 2026

Cette année, le forum des associations s'est déroulé le samedi 5 septembre 2026, de 14 h 00 à 22 h 00. Retour sur cet après-midi, puis soirée, riche en rencontres et animations, où les associations et les habitants ont pu se réunir sous un beau soleil !

Rappel du programme :

- **De 14 h 00 à 15 h 00**, les associations s'installaient pendant que les nouveaux habitants avaient rendez-vous à la salle du conseil pour rencontrer Mme le Maire et certains élus, afin de découvrir Mardié et tout ce que la commune propose aux habitants de tout âge.
- **De 15 h 00 à 16 h 00**, les associations et les nouveaux habitants se sont retrouvés avant l'ouverture du Forum autour d'un rafraîchissement offert par la Mairie. Ce moment a aussi été l'occasion de remettre leurs lots aux participants du Concours des Maisons Fleuries.
- **De 16 h 00 à 19 h 00**, le forum a également accueilli un grand nombre de visiteurs ! Certaines associations ont réalisé des animations avec le public (théâtre, danse...). MVE a également proposé tout au long de l'après-midi une pause goûter avec des spécialités écossaises pour les plus gourmands !
- **De 19 h 15 à 20 h 45**, le groupe Juke'n Box a fait vibrer Mardié et danser petits et grands.
- **À 21 h 15**, le feu d'artifice a illuminé le ciel, permettant de clôturer cette belle journée, sur des notes d'opéra rock.

14^h 00 - 15^h 00



15^h 00 - 16^h 00





16^h00 - 19^h00



19^h15 - 20^h45



21^h15





Des concours sur la commune !

Concours des Maisons Fleuries 2026

Cette année encore, le Concours des Maisons Fleuries de Mardié a permis à la Commission Festivités de découvrir des jardins remarquables et des aménagements paysagers de grande qualité.

À l'occasion de la remise des prix, organisée le samedi 5 septembre 2026 lors du lancement du Forum des Associations, les lauréats et l'ensemble des participants ont été félicités par Madame le Maire. Pour récompenser leur engagement, des oliviers, des lauriers-fleurs ainsi que des bons d'achat à la jardinerie Baobab leur ont été offerts.

Lors des visites au mois de mai, le jury a également repéré plusieurs jardins de Mardésiennes et de Mardésiens qui, bien que non inscrits au concours, mériteraient d'être mis à l'honneur. La Commission Festivités a donc souhaité les inviter à la cérémonie de remise des prix afin qu'ils puissent partager un moment convivial autour du verre de l'amitié avec les participants de cette édition.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger, de partager des conseils et, peut-être, de susciter de nouvelles vocations pour l'édition 2027.

À travers ce concours, la commune valorise la qualité du fleurissement et de l'aménagement des jardins dans le respect de l'environnement. Il témoigne également de l'attachement des Mardésiennes et des Mardésiens à la préservation de la biodiversité et à l'embellissement du cadre de vie.

Félicitations à toutes et à tous pour votre investissement et votre créativité !

Les inscriptions pour la prochaine édition sont d'ores et déjà ouvertes. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire en mairie.



Concours de dessin du CMJ : tous les participants récompensés !

Dans le cadre des **24 h de la biodiversité**, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé un concours de dessin sur le thème « **Sur les traces des petits et grands animaux** ».

Six jeunes artistes ont relevé le défi en réalisant chacun une œuvre inspirée du monde animal. À travers leurs dessins, les participants ont mis en lumière la diversité des espèces qui peuplent notre environnement tout en exprimant leur créativité et leur sensibilité à la nature.

Parce que chaque dessin méritait d'être mis à l'honneur, le concours a récompensé l'ensemble des participants. Répartis en **trois catégories**, les enfants ont tous reçu un prix, tandis qu'un **coup de cœur du jury** a été attribué dans chacune d'elles.

La remise des récompenses s'est déroulée lors du **vernissage de l'exposition photos organisée à l'occasion des Journées du patrimoine naturel, le dimanche 20 septembre 2026**. Les prix ont été remis par **Clémentine Cailleteau-Crucy, Maire de Mardié**, et **Cassandra Chancolon, Maire du CMJ**, élue par les jeunes conseillers municipaux.

Grâce aux lots offerts par l'**Espace Culturel E.Leclerc de Chécy**, les jeunes artistes ont reçu des cadeaux en récompense de leur participation. Ils sont également repartis avec leur dessin plastifié, conservant ainsi un souvenir de cette belle expérience.





Quand nature et culture résonnent à l'unisson avec les 1ères journées du patrimoine naturel à Mardié !

Cette année, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la Mairie de Mardié a souhaité **lier le patrimoine naturel et le patrimoine historique en rendant hommage à la Loire**, l'un des derniers fleuves « sauvages » d'Europe inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La semaine du 14 septembre a ainsi été rythmée par plusieurs événements permettant de découvrir ou redécouvrir ce trésor local :

- Soirée conférence du Liger Club, intitulée « La Loire se raconte... en lecture » le jeudi 17 septembre.
- Exposition photos sur la Loire et sa biodiversité avec Nathalie Chassagne et Michel Hilt, au Pressoir, les samedi 19 et dimanche 20 septembre avec un vernissage à 12 h 30.
- Balade naturaliste avec Marie-France Larigauderie pour explorer la ripisylve* près de Latingy, le dimanche 20 septembre de 9 h à 12 h.

Nos deux artistes photographes ont transmis à un large public, leur passion du patrimoine naturel ligérien à travers la beauté de leurs clichés et de leurs explications :



Nathalie a su personnifier la Loire, au fil des saisons en jouant avec les couleurs et le résultat était remarquable.

« La photo représente pour moi un partage et j'aime partager. J'aime aussi la Loire parce que c'est un fleuve libre, qui vit à son rythme avec des passages d'agitation, de fragilité, de calme... Un peu comme nous. Chaque jour, on peut contempler des couleurs différentes, ressentir différentes atmosphères et cela procure un apaisement. Cela permet aussi de se reconnecter à la nature et à soi-même, de trouver un certain équilibre. Il y a tellement de personnes qui ne prennent plus le temps de s'arrêter, d'admirer une fleur, un paysage... De s'émerveiller tout simplement. »

Michel Hilt, de manière complémentaire, a sublimé les différentes espèces (animaux, insectes, oiseaux...) **qui peuplent les bords de Loire.**

« J'ai fait de la plongée et découvert de très belles choses. A l'époque, je n'avais pas les moyens de les filmer. Ma profession m'a ensuite conduit à déménager sur Paris et j'ai acheté mon premier appareil photo que j'ai essayé en forêt. En photographiant un insecte, j'ai senti comme un regard sur moi. Je me suis retourné et j'ai vu une biche qui traversait et me regardait. A partir de là, j'ai persévéré dans la passion qui venait de naître et réalisé encore plus de clichés. Au début, j'avoue que c'était pour le plaisir puis j'ai eu envie de transmettre. On est dans une société où la nature est malmenée et si cela peut la faire découvrir et inciter à agir pour la protéger, c'est l'essentiel. »



Avec Marie-France, une dizaine de participants ont admiré la beauté et richesse de la ripisylve lors d'une balade à pied commentée de 3km.

« Je réalise ce type de balades afin de transmettre et partager avec le plus grand nombre. Je souhaite maintenir ce savoir sur la nature. La nature, la nature et toujours la nature ! Car la nature c'est tout : c'est le vivant et c'est beau. Il est important de la préserver. L'émerveillement favorise le passage à l'action. »

Après un été caniculaire, le plus chaud jamais enregistré en France depuis 1900, et un déficit pluviométrique proche de 40 %, les conséquences dramatiques sur la faune et la flore (prolifération de plantes exotiques envahissantes telles que la jussie et la renouée du Japon, arbres et fleurs qui ont séché sur place...) ainsi que sur le niveau de la Loire, étaient particulièrement visibles.

Cette balade a donc été également l'occasion de sensibiliser sur les conséquences du dérèglement climatique et l'importance de préserver notre environnement et d'agir chacun à son niveau.

Cela a en même temps permis de découvrir des trésors géologiques habituellement recouverts par la Loire, tels que des micrasters (genre éteint d'oursins du Crétacé) ou encore un couteau taillé dans la pierre qui daterait peut-être des premiers hommes.

Les participants étaient ravis de leur sortie nature qui s'est terminée par un passage au four à pain en cours de restauration à Latingy, avec dégustation d'une part de pizza cuite dans ce four (cf article Journées du patrimoine organisées par l'association De Mardiacus à Mardié), puis par le partage d'un dernier moment tous ensemble avec le vernissage de l'exposition et la remise des prix du concours de dessin des élèves de Mardié.

Un grand merci à nos artistes et à notre naturaliste ainsi qu'à tous les participants et visiteurs grâce auxquels ces premières journées du patrimoine naturel ont été un véritable succès !

*La ripisylve désigne l'ensemble des formations végétales qui se développent sur les rives et les berges de la Loire (peupliers et saules, herbacées, roseaux...)



Soirée du Liger Club – La Loire se raconte... en lecture

Mot d'une spectatrice

Cette parenthèse hors du temps a transporté le public dans un univers mêlant imaginaire, histoire et nature autour du patrimoine ligérien.

Un véritable voyage invitant à une croisière « fluviale » sur la Grande Dame qu'est la Loire, aux courbes douces et inspirantes.

Une nouvelle preuve, s'il en fallait encore une, que le patrimoine ligérien ne cesse de nous surprendre et de nous émerveiller.

La Loire s'est racontée en lectures et musique salle du P'tit Théâtre de Mardié.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées jeudi soir 17 septembre pour assister à « La Loire se raconte... en lecture », une soirée placée sous le signe de la littérature, de la Loire et de la convivialité, organisée par le Liger club de l'Orléanais.

Au fil de la soirée, plusieurs lecteurs ont fait entendre des extraits de textes consacrés au fleuve, entre autres : Lettre de Jean de la Fontaine à sa femme « La Loire est donc une rivière » / Extraits de La Loire de mes pères de François-Xavier Couteau.

Et parmi eux, Jean-Pierre Simon, écrivain local bien connu, a partagé quelques extraits de deux de ses romans policiers. C'Nabum a apporté sa touche personnelle avec ses « fariboles », mêlant humour, imagination et regard décalé sur la Loire et les livres...

Les textes et fariboles ont été accompagnés musicalement, à l'accordéon par Jean-Jacques Hersant, apportant une atmosphère chaleureuse et vivante.

Après le spectacle, les échanges se sont poursuivis autour d'un verre, permettant au public de prolonger la soirée, de partager leurs impressions et de découvrir quelques ouvrages de la bibliothèque LIRENLOIRE.



19 & 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine autour du four à pain de Latingy



Grande affluence à Latingy pour les animations organisées par De Mardiacus à Mardié autour du four à pain en cours de rénovation. Peut-être 150 personnes, de tous âges et de toutes provenances géographiques, Mardésiens, randonneurs ou cyclistes de passage, se sont pressées autour des stands : aquarelles de Jean-Claude Girault et Laurent Mabs sur le thème du patrimoine (le moulin, le four et la boulangerie ou les animaux représentés sur les chapiteaux de l'église de Mardié) ; panneaux et publications de l'association. La visite du four et les explications fournies ont beaucoup intéressé, notamment ceux (nombreux) qui ne connaissent pas le fonctionnement de ce type de four traditionnel : il ne suffit pas de tourner un bouton !

Le clou, bien sûr, a justement été la chauffe du four le dimanche matin et la confection du pain par François, le boulanger. Vers midi, il y avait la queue pour déguster une part des pizzas sorties toutes chaudes (cuites à 300° environ), parfumées et croustillantes à souhait, puis le pain (cuit après, à 250°). Une ambiance familiale, festive et culturelle qui réunit toutes les générations, riche en échanges et rencontres.





Chez Gus, une ambiance village dans un esprit familial !



L'aventure commence à l'été 2021. **Auguste et Sandra PINTO** envisagent de mettre quelques tables en terrasse devant L'Escale mais ce n'était pas possible sur le trottoir. Ils décident alors de traverser la rue et de s'installer en face. Cet **emplacement privilégié au bord du Cens et tout proche du Canal** d'Orléans s'y prête à merveille.

Il n'y a pas encore de restaurant à L'Escale alors ils proposent, avec les moyens du bord, des menus au barbecue tous les midis de la semaine durant l'été. La guinguette est née.

Après la saison, le restaurant ouvre à L'Escale.

En 2022 la Mairie souhaite faire vivre le chalet et leur propose de l'utiliser pour renouveler l'expérience. Mais pour cela il faut tout réaménager. Après une année de travaux conséquents le **bail est signé en 2023**. Cependant le manque de personnel ne permet pas de mener de front la restauration à L'Escale et la guinguette. Trois étés se passent...

Puis le **16 juillet** dernier, les portes de la guinguette s'ouvrent à nouveau les vendredis et samedis soir, ainsi que les dimanches midi. Auguste, dit Gus (le nom de la guinguette s'explique), a fabriqué lui-même de magnifiques tables et son fils a créé logo et affiches. Tout est prêt pour accueillir les Mardésiens dans une ambiance festive et conviviale, autour d'une carte alléchante.

Les Mardésiens aiment à s'y retrouver, souvent en famille ou entre amis, et profiter des animations musicales. C'est souvent l'occasion de croiser quelques connaissances et d'échanger quelques mots.

Chez Gus, on retrouve l'ambiance chaleureuse d'un village.



Et lorsque l'on questionne Gus et Sandra, leurs réponses sont enthousiastes et spontanées :

Quel bilan tirez-vous de cette saison ?

Une très belle expérience !

Les gens de Mardié sont super sympas. On retrouve toutes les générations. Ils sont détendus, contents de passer un bon moment et de s'amuser, surtout avec la canicule qui a été pénible pour tout le monde. Et puis ça crée du lien.

C'est vraiment une très bonne clientèle. Ils étaient nombreux tout l'été, surtout les vendredis et samedis soir, jusqu'à 200 personnes, et même 250 personnes pour la plus grosse soirée. Heureusement que chez nous c'est une histoire de famille et que les enfants sont toujours là pour aider.

Quelles perspectives pour l'an prochain ?

Ouvrir dès le mois de mai ; garder le format des fins de semaine, qui nous permet de conjuguer avec l'activité de L'Escale ; proposer une nouvelle carte.

Poursuivre les animations. Cette année nous les avons trouvées au fur et à mesure mais des professionnels sont déjà venus vers nous pour la prochaine saison. Nous envisageons aussi de faire des soirées à thème.

Et en conclusion ?

Nous avons hâte d'être à l'année prochaine !



Bravo à Gus et Sandra qui ont su contribuer au dynamisme de notre village cet été grâce à cette belle initiative et à leur accueil chaleureux.

OCTOBRE

ROSE

Plus forts ensemble

INFORMER • PRÉVENIR • SOUTENIR

Le dépistage
sauve des vies

Pourquoi Octobre Rose ?

Parce que le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent chez la femme. Parce que le dépistage permet de le détecter tôt, avant l'apparition des symptômes. Parce que chaque geste compte pour soutenir les personnes malades et leurs proches.

Ensemble, faisons de la prévention une priorité.

Le dépistage :
un rendez-vous essentiel

Le dépistage organisé concerne les femmes de **50 à 74 ans**, sans symptôme ni facteur de risque particulier. Une mammographie est proposée tous les 2 ans, prise en charge à 100 %.

Mais à tout âge, il est important de connaître son corps et de rester attentive aux changements inhabituels : grosseur, modification de la peau ou du mamelon, écoulement... En cas de doute, parlez-en sans attendre à un professionnel de santé.

Le plus tôt, c'est le mieux ! — ♥

Un territoire mobilisé

Dans l'agglomération orléanaise et tout le Loiret, de nombreuses communes, associations et clubs sportifs se mobilisent tout au long du mois d'octobre.

LES ÉVÉNEMENTS À PROXIMITÉ

- **Chécy – Exposition « Femme, de mère en fille »**
Du 1^{er} au 31 octobre à La Canopée.
- **Chécy – Marché solidaire**
Le 3 octobre : vente d'objets faits main, de chocolats et de gourmandises au profit de la Ligue contre le cancer.
- **Marigny-les-Usages – La Marta Rose**
Le 3 octobre : deux parcours de randonnée (5 km et 11,5 km) avec une participation libre au profit du Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.
- ➕ Et d'autres actions (marches, activités sportives, animations, stands d'information...) sont également proposées dans tout le Loiret. Retrouvez le calendrier complet sur le site du Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.

Chaque pas, chaque participation,
chaque don compte !

Où s'informer à Mardié ?

Vous avez une question, un doute ou souhaitez être accompagné ?

- ♥ Votre médecin traitant
Pour toute question sur votre suivi et le dépistage.
- ♥ Votre sage-femme ou gynécologue
Pour un accompagnement personnalisé.
- ♥ Le CRCDC Centre-Val de Loire
Pour le dépistage organisé des 50-74 ans.
- ♥ Le CCAS de Mardié
Pour un soutien et une orientation dans vos démarches.
- ♥ Le Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer
Pour connaître les actions, marches et événements près de chez vous.

Vous n'êtes
pas seule !
— ♥ —

Soutenir la recherche et accompagner

Faire un don, c'est soutenir la recherche, mais aussi permettre des actions concrètes auprès des personnes malades et de leurs proches :

- soutien psychologique,
- activité physique adaptée,
- conseils en diététique,
- soins socio-esthétiques,
- et de nombreux autres services pour améliorer la qualité de vie.

Pour agir, vous pouvez soutenir :

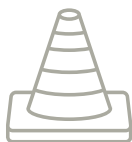
Le Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer
En faisant un don, vous contribuez directement à leurs actions locales.



Parce que
derrière chaque
cancer, il y a une
histoire, une famille,
des proches...
— ♥ —

Un doute, une question, un changement inhabituel ?
N'attendez pas : parlez-en à un professionnel de santé.

Octobre Rose nous rappelle que
la prévention et la solidarité
se vivent toute l'année.
— ♥ —



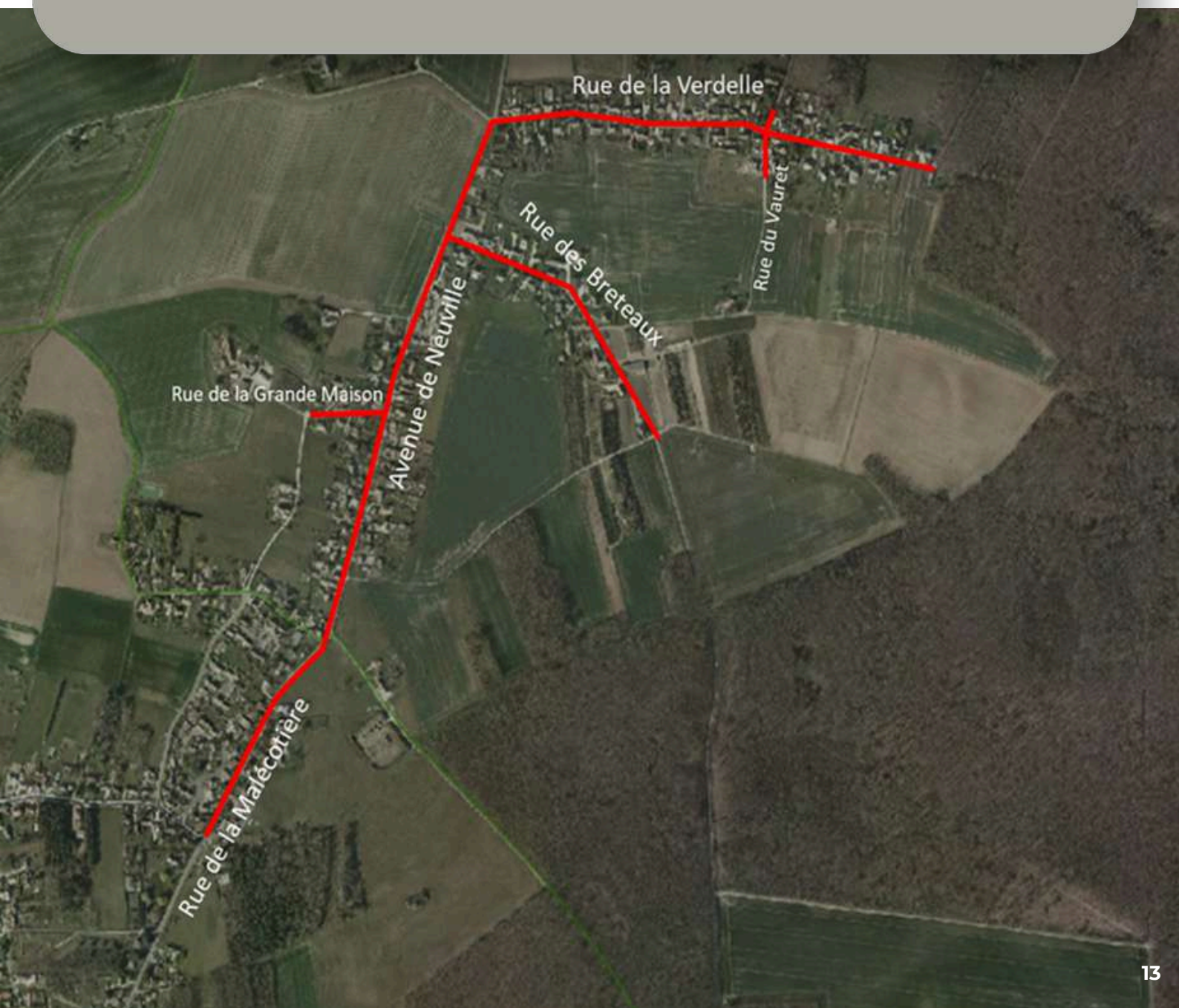
Travaux aux Breteaux

Orléans Métropole va engager des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de remplacement des canalisations d'eau potable ainsi que de la création d'un cheminement piéton et la réfection de la voirie sur la RD8 dans le secteur des Breteaux sur les communes de Chécy et Mardié. Vous trouverez en rouge sur la capture ci-dessous l'emprise des travaux.

Ces travaux débuteront le lundi 11 janvier depuis le carrefour entre la rue des Sablons et la rue de la Malécotière (RD8), sur Chécy, jusqu'au niveau de l'habitation située au n°299 de l'avenue de Neuville (RD8), sur Mardié.

Les riverains seront conviés à une réunion afin de leur présenter les interlocuteurs de l'entreprise de travaux, le planning prévisionnel consolidé et les modalités de circulation, d'accessibilité et de collecte des déchets (notamment) en lien avec les travaux.

Comme partagé lors de la précédente réunion publique et afin que chacun puisse faire part de ses contraintes personnelles, **cette prochaine rencontre sera réalisée par « phase »**. Les riverains concernés par la première partie des travaux seront conviés courant novembre.





Ne laissons pas notre église fermée !

Notre commune est à la recherche d'une personne de confiance pour assurer l'ouverture et la fermeture des portes de notre église.

Grâce à vous, ce lieu de paix, de recueillement et d'histoire pourra rester accessible à tous.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ?
Ce sera un plaisir d'échanger avec vous.

Merci d'avance pour votre engagement pour notre patrimoine !

Votre mission

Habitant idéalement à proximité de l'église, chaque jour de la semaine, les portes seront ouvertes pour 9 heures et refermées à 18 heures tout en veillant à ce que les lumières soient éteintes.



Les associations

La pièce de théâtre de La Lucarne

La troupe de théâtre « La Lucarne » a le plaisir de vous proposer sa nouvelle pièce « **Ce soir, on sort** », comédie de **Pascal Guillemaud**.

Venez passer un bon moment de rigolade en notre compagnie !

Réservation conseillée au 06 01 13 28 45
Entrée 10€ (8€ < à 12 ans ou membres FNCTA)



Synopsis

« Jean et son épouse Sophie se préparent pour se rendre à l'anniversaire de mariage d'un couple d'amis. Ce samedi soir s'annonce festif mais une succession de visites imprévues pendant les préparatifs vont venir quelque peu perturber la fin de journée du couple »





Je postule

Par courrier à la mairie
ou par mail à
mairie@ville-mardie.fr
objet : "Recensement"

Dans le cadre de l'**enquête annuelle de recensement** organisée par l'INSEE, qui aura lieu du **21 janvier au 20 février 2027**, la commune recrute 5 agents recenseurs en contrat de vacation, qui seront accompagnés par le coordonnateur de la mairie.

Missions

- Réaliser la collecte auprès des habitants du secteur attribué ;
- Distribuer les documents et informer les habitants ;
- Accompagner les habitants dans leur démarche, notamment en ligne ;
- Suivre les réponses et effectuer les relances ;
- Rendre compte de l'avancement de la collecte au coordonnateur communal.

Le profil recherché

- ✱ Bon relationnel et aisance avec le public
- ✱ Organisation, rigueur et discrétion
- ✱ Maîtrise des outils numériques courants (téléphone portable et ordinateur)

Conditions de recrutement

- Travail principalement en autonomie ;
- Déplacement sur un secteur attribué ;
- Disponibilité en fin de journée et certains samedis ;
- Participation obligatoire aux formations préalables ;
- Permis B apprécié selon le secteur, non obligatoire



**Bons
de Noël**

Bons de Noël 2026



Informations
02.38.46.69.63
ccas@ville-mardie.fr



Le C.C.A.S. a décidé d'accorder un « bon de Noël » par enfant de la naissance à 18 ans.
Ils sont accordés selon des critères liés au revenu fiscal de référence de la famille, indiqué sur l'avis d'imposition 2026 (sur les revenus de l'année 2025).

Les bons de Noël sont utilisables hors carburant et hors alimentaire.

Le barème est à retrouver sur le site de la mairie, rubrique « Aides sociales ».

Demande complète à remettre avant le 20 novembre 2026.

Samedi 21 Novembre 2026

DINER DANSANT

19h30 Salle France Routy - Mardié

30€

Italie

Organisation



Apéro
Lasagnes
Salade
Fromage
Gâteau Italien
Café

Réservation Renseignements
06 81 37 65 56 ou 06 71 55 38 45
mardie.errol@gmail.com

Événements à venir...

Cérémonie
du 11 novembre

Mercredi
11 novembre 2026

Pièce de
théâtre
par La Lucarne

Vendredi 27 et
Samedi 28
novembre 2026
à 20h30
Dimanche
29 novembre 2026
à 15h00
Salle du P'tit Théâtre

Diner dansant
par MVE

Samedi
21 novembre 2026
Salle France Routy
à 19h30

Téléthon

Samedi
5 décembre 2026

Séniors EN FORME 2026

Nutrition & activité physique

UN TEMPS D'ÉCHANGES, DE CONSEILS ET DE CONVIVIALITÉ



La commune de Mardié vous invite
au forum séniors autour de la nutrition
et de l'activité physique.

Ensemble,
pour bien vieillir !



Nutrition

- Bien manger au quotidien
- Prévenir la dénutrition
- Échanger et partager



Activité physique adaptée

- Bouger en douceur
- Entretien sa mobilité
- Garder la forme



Judi 29 octobre 2026
à partir de 9h



Le P'tit Théâtre
Place Jean Zay



Ils se sont dit oui

**QUATREVAUX Benjamin avec
FRETIGNY Stéphanie**

le 01.08.2026

**LEBEL Pascal avec
PIONNAT Cécile**

le 19.09.2026

Le
carnet

Bienvenue !

LAPLANCHE Clara
née le 29.07.2026

MORAIS Lisandro
né le 22.09.2026